

ensemble !

Acteur mondial des métiers des concessions, des services à l'énergie et de la construction, VINCI est au cœur des enjeux du monde contemporain. Sa vocation, portée par l'ensemble de ses collaborateurs, est de contribuer activement à la transition environnementale, à l'amélioration du cadre de vie et à une mobilité responsable. La culture de VINCI est fondée sur la performance globale, qui vise à associer chaque jour, partout dans le monde et dans l'exercice de tous ses métiers, l'efficacité économique, l'ambition environnementale et le progrès social. Cette culture s'exprime à travers les huit engagements de ce Manifeste.



Ensemble,
pour
concevoir et
construire !

1

Nos infrastructures et nos équipements sont au service du public et du bien commun. Aussi, nous voulons associer, le plus en amont possible dans nos projets, tous les acteurs concernés : partenaires, clients, fournisseurs, élus, riverains, monde associatif, etc.

Nous nous engageons à favoriser l'écoute et la concertation dans la conduite de nos projets, pour mieux y associer nos partenaires.

2

L'éthique est au cœur de nos contrats et des relations avec nos clients. Nos entreprises appliquent notre Charte éthique partout dans le monde.

Nous nous engageons à une totale transparence sur nos pratiques et celles de nos sous-traitants.

3

Nous oeuvrons pour la transformation environnementale du cadre de vie, des infrastructures et de la mobilité selon trois axes prioritaires : agir pour le climat, optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire et préserver les milieux naturels.

Nous nous engageons dans une trajectoire de neutralité carbone à l'horizon 2050, à réduire nos émissions directes de 40 % d'ici à 2030, et à développer des solutions qui accélèrent la transition environnementale de nos clients et de nos secteurs d'activité.



Ensemble,
dans
l'engagement
citoyen !

4

Notre activité est ancrée dans les territoires. C'est pourquoi nous soutenons l'engagement des collaborateurs et des entreprises du Groupe dans des actions de mécénat et de lutte contre l'exclusion.

Nous nous engageons à soutenir l'engagement citoyen de nos salariés, en particulier au travers des fondations du Groupe dans le monde entier.

5

Nous refusons de considérer les accidents du travail comme une fatalité. La responsabilité de notre management est de créer les conditions qui garantissent l'intégrité physique et la santé de toutes les personnes présentes sur nos chantiers et nos exploitations.

Nous nous engageons sur l'objectif du « zéro accident ».

6

Notre culture est fondée sur le brassage des origines et des expériences. Nous combattons toute forme de discrimination, à l'embauche, dans les relations de travail et dans les évolutions de carrière de nos collaborateurs. Nous formons nos managers à cette exigence et nous la transmettons à nos fournisseurs et à nos sous-traitants.

Nous nous engageons à féminiser notre encadrement et à l'ouvrir plus largement aux personnes de toute origine.



Ensemble,
pour des
parcours
professionnels
durables !

7

Nous inscrivons la relation avec nos salariés dans une perspective de long terme. Nous pratiquons une flexibilité responsable, favorisant un développement professionnel et personnel équilibré pour nos collaborateurs.

Nous nous engageons à proposer des perspectives de formation et de mobilité à tous nos collaborateurs, dans une logique d'employabilité durable.

8

Nos collaborateurs sont, ensemble, le premier actionnaire de VINCI. Nous souhaitons partager avec nos salariés, partout dans le monde, les fruits de notre croissance, grâce à l'actionnariat salarié et à des mécanismes adaptés de partage des profits.

Nous nous engageons, partout où cela est possible, à ce que 100 % des salariés de VINCI bénéficient d'un dispositif de partage de notre réussite économique.



Ensemble,
pour partager
les fruits
de notre
performance !



« Les engagements éthiques, environnementaux et sociaux du Manifeste président, depuis plus de vingt ans, à chacune de nos actions sur chacun de nos projets. J'ai souhaité apposer ma signature sur ce Manifeste pour marquer, en signe de continuité, ma volonté d'endosser ces engagements sans réserve. Je m'engage à veiller à leur application. »

Pierre Anjolras, directeur général

